

ACTICOR AVANCE ET RETOURNE AU CROWDFUNDING !

Créer le premier anti-thrombotique sans risque hémorragique dans le traitement de l'accident vasculaire cérébral ischémique, c'est l'ambition d'Acticor Biotech qui vient de se lancer dans une seconde levée de fonds. Cette spin-off de l'Inserm se consacre depuis fin 2013 au développement d'un fragment d'anticorps monoclonal, l'ACT-017, dirigé contre la glycoprotéine VI plaquettaire (GPVI). Cette dernière, identifiée par l'équipe du Dr Martine Jandrot-Perrus de l'Inserm, est une des cibles les plus prometteuses dans le traitement de l'AVC. « Elle est impliquée dans la thrombose mais pas dans l'hémostase physiologique. Les patients qui recevront notre anticorps seront protégés du risque hémorragique qui accompagne la thrombolyse, traitement actuel pour dissoudre le caillot de sang obstruant l'artère cérébrale », explique Gilles Avenard, CEO d'Acticor. La biotech parisienne est en train d'opérer sa seconde augmentation de capital sur la plateforme de crowdfunding Anaxago. Son objectif est d'1,5 M€. Avec un ticket minimum fixé à 2 000 €, plus d'un tiers du montant a été atteint à ce jour. « Ces fonds serviront à finaliser la pharmacologie animale, continuer le développement pharmaceutique avec la cellule GPEX® de Catalent et engager la toxicologie réglementaire pour la phase I », détaille Gilles Avenard. Acticor a effectivement annoncé début mars sa collaboration avec la société Catalent aux États-Unis pour le développement de l'ACT-017.

Cap sur 2020

Sur le calendrier d'Acticor, le plan est de clôturer l'actuelle levée fin avril, d'achever la phase préclinique d'ici à l'été, d'entrer en phase I mi-2017 et de céder le produit à un groupe pharmaceutique après sa phase II, fin 2019 ou début 2020. Des objectifs qui requerront un budget total de développement jusqu'à finalisation de la phase II d'environ 13 à 15 M€, selon le CEO, qui prévoit de



Gilles Avenard

« Nous venons d'obtenir une aide de 500 k€ de Bpifrance. »

lancer une prochaine levée de fonds début 2017. En 2015, la société avait réalisé une première augmentation de capital pour un montant de 650 k€ dont 400 k€ en crowdfunding, 150 k€ auprès de business angels et 100 k€ de l'association de recherche Armesa. « Nous venons également d'obtenir une aide de 500 k€ de Bpifrance, ainsi qu'une deuxième subvention dont je ne peux dire davantage pour le moment », ajoute Gilles Avenard. Les marchés visés par le traitement d'Acticor sont l'Europe et les États-Unis prioritairement. En termes de produits, le focus thérapeutique de la spin-off restera inchangé. « Nous souhaitons rester une one asset company », précise son CEO. La bio-

tech, qui s'entoure de nombreux consultants externes, ne compte que deux salariés et prévoit de recruter une assistante à la recherche clinique en 2017. Olivier Favre-Bulle vient de rejoindre l'équipe comme directeur des opérations (acting as). ●

Viviane de Laveleye

1 000 000

Il y a plus d'1 million d'AVC par an en Europe, dont 80 % sont des AVC ischémiques. C'est un chiffre en augmentation constante, troisième cause de mortalité dans les pays industrialisés et première cause de handicap acquis chez l'adulte.

1 Md€

C'est la valeur potentielle du marché des AVC ischémiques pour lesquels le traitement d'Acticor donnerait des résultats.

15 M€

Le coût total de développement du produit d'Acticor jusqu'à finalisation de la phase II devrait atteindre environ 13 à 15 M€.

Opinion de Denis Vivien, professeur en neurosciences à l'université de Caen Basse-Normandie



« Actuellement dans le domaine neurovasculaire, et en particulier dans la stratégie de fibrinolyse qui vise à annihiler le caillot à l'origine de l'occlusion de l'artère cérébrale, l'efficacité du traitement standard est à environ 30 % de recanalisation. Depuis l'année dernière, on y associe un geste chirurgical, la thrombectomie, ce qui a porté l'efficacité à 70-80 %. Mais c'est une approche qui est limitée à une faible proportion de personnes car il faut arriver très tôt à l'hôpital, il faut une salle opérationnelle, une anesthésie, etc. Il y a donc vraiment un intérêt à développer des approches pour améliorer la lyse du caillot. Et Acticor développe un anticorps antigénique GPIV qui va dissocier les plaquettes et aider à la lyse des caillots. Si cet anticorps fait ses preuves, on peut imaginer qu'il améliorera grandement l'efficacité du traitement et le pourcentage de recanalisation des patients, sans passer par la table de thrombectomie. De plus, la thrombolyse cause souvent l'effet inverse de la thrombose, à savoir de l'hémorragie. Or la méthode d'Acticor ne devrait pas causer d'hémorragie. »